

Mode d'emploi 2013



Dans le cadre de la prestation Guichet Loisirs, vous choisissez de bénéficier soit de l'Aide aux activités soit de la Carte Scènes & Sorties.

1. Modalités de l'aide

Pour bénéficier de cette prestation, vous devez renseigner une adresse e-mail dans la page Mon compte et disposer d'un accès Internet.

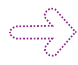
Les conditions d'attribution

 Vous êtes Retraité de l'UES.

 Votre Quotient Familial (QF) 2013 est validé.

 La Carte Scènes & Sorties vous permet de :

- accéder à plus de **40 000 évènements spectacles** (théâtre, danse, concert, one-man show, cirque, comédie musicale, cabaret, dîner-spectacle, musée, festival, parc d'attraction, aquarium, zoo…) durant toute l'année et répartis sur la France entière
- bénéficier en plus de **200 Offres Privilèges exclusives** Scènes & Sorties par mois, négociées partout en France
- commander des **places de cinéma**

 Cette prestation 2013 est valable pour toute commande de carte effectuée jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.

Montant de l'aide selon votre tranche de QF

Tranche QF 2013	Guichet Loisirs Plafond d'aide 2013
QF 1 à QF 4	110 €
QF 5 à QF 7	90 €
QF 8 à QF 10	70 €
QF 11 à QF 14	40 €



Exemple :
votre QF est dans la tranche 7,
vous pouvez vous faire rembourser
jusqu'à 90 € de facture(s).

Fonctionnement de la Carte Scènes & Sorties

Vous commandez la carte sur le Guichet Unique et vous la recevez par courrier à votre domicile.
Ensuite, vous activez votre carte sur le site Scènes & Sorties. Vous pouvez alors effectuer vos réservations auprès de Scènes & Sorties ou des billetteries-partenaires.

- la Carte Scènes & Sorties est **gratuite**
- votre CE-Retraités **crédite votre carte** du montant correspondant à votre tranche de QF
- la Carte Scènes & Sorties s'utilise comme un **mode de paiement pour l'achat de places** de spectacles, cinéma et sorties
- le montant crédité sur la carte s'utilise en une ou plusieurs fois et peut être complété avec un autre moyen de paiement

2. Billetteries-partenaires

Les espaces billetterie des magasins partenaires

Il y a forcément un magasin partenaire près de chez vous !
Pour connaître la localisation, consultez par exemple le site Internet de chaque magasin.

- Géant Casino (103 espaces billetterie en France)
- Fnac

Également dans certains :

- Hyper U et Super U (12 espaces billetterie en France)
- E. Leclerc (23 espaces billetterie en France)
- Cora billetterie...

Les billetteries-partenaires sur Internet

- www.geantcasino.fr
- www.francebillet.com
- www.topbillet.com
- www.digitick.com
- www.ontours.fr

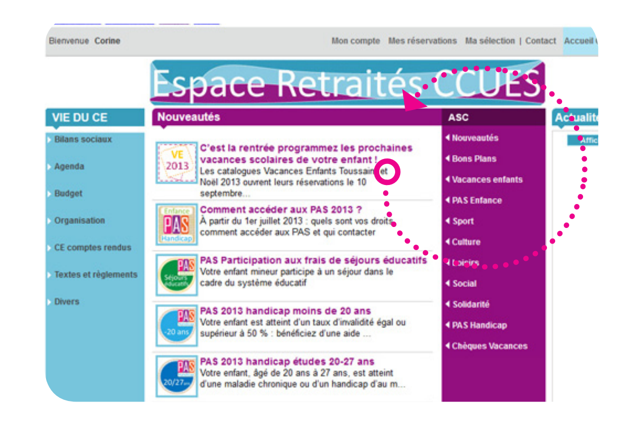
La billetterie pour les tickets de cinéma

Pour les tickets de cinéma uniquement (en plus des partenaires ci-dessus qui peuvent aussi proposer des places de cinéma), vous pouvez passer vos commandes le site de Cinéchange : www.cinechange.fr .

3. Processus de demande

1ère étape : commander votre Carte Scènes & Sorties sur le Guichet Unique





Connectez-vous sur le Guichet Unique avec votre identifiant à 8 chiffres et votre mot de passe.

Dans le menu violet ASC, cliquez sur la rubrique Guichet Loisirs.



Consultez l'article Votre Guichet Loisirs est ouvert.





Sélectionnez le formulaire correspondant à votre choix « Carte Scènes & Sorties ». Ensuite, cliquez sur le bouton Réserver.

Consultez le mode d'emploi pour pouvoir cocher la case .

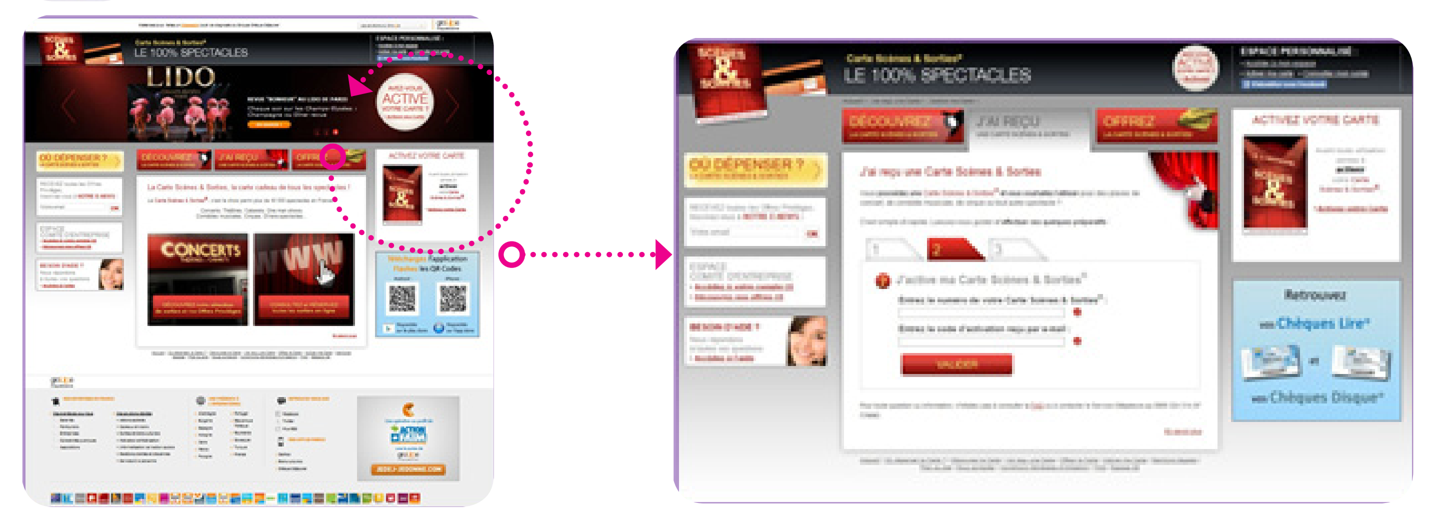
Finalisez votre commande en cliquant sur Réserver.

Vous recevez un e-mail de confirmation de réservation.
Votre Carte Scènes & Sorties est expédiée **par courrier sous 4 semaines** environ à partir de la date de votre commande.

2ème étape : activer votre Carte Scènes & Sorties



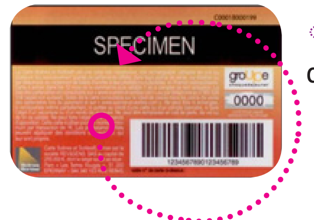
Trois semaines après votre commande, le prestataire Scènes & Sorties vous envoie un e-mail avec le code d'activation de votre carte. Dès la réception de cet e-mail, vous disposez d'**un an pour activer** votre carte sur le site du prestataire.



Connectez-vous sur le site www.scenes-et-sorties.com et cliquez sur l'encart ACTIVEZ VOTRE CARTE.

Remplissez le formulaire d'activation en entrant :

- le numéro de votre Carte Scènes & Sorties
- le code d'activation reçu par e-mail



Le numéro de votre carte se situe au dos, sous le code barre.

Après activation, votre carte se crédite automatiquement du montant maximal de votre plafond d'aide selon votre QF et vous pouvez dès lors réserver vos places de spectacles ou de cinéma.

Attention

Notez qu'à partir de la date d'activation de votre carte, vous disposez d'un an pour réserver vos sorties; si vous ne l'utilisez pas, ce budget sera perdu.
Ce qui importe, c'est la date de votre réservation, et non pas la date de la sortie elle-même.

3ème étape : commander vos places



Sur le site www.scenes-et-sorties.com, cliquez sur les encarts pour accéder aux billetteries en ligne et aux Offres Privilèges.

Vous pouvez également vous connecter directement aux sites Internet des partenaires ou vous rendre dans les magasins partenaires cités en page 2 : vous pouvez y effectuer vos réservations et payer avec votre Carte Scènes & Sorties.

4. Règles de fonctionnement

Si le montant total de votre commande est supérieur à la somme créditée sur votre Carte Scènes & Sorties, vous pouvez compléter le règlement avec un autre moyen de paiement. En revanche, lorsque vous avez épuisé le crédit de votre carte, vous ne pouvez pas la réalimenter : elle ne se crédite qu'une seule fois, lors de son activation.

Votre CE-Retraités est responsable de la commande de la carte et du montant crédité sur celle-ci. Pour les étapes suivantes (activation de la carte et, le cas échéant, commandes de places), vous traitez directement avec le prestataire Scènes & Sorties. C'est donc, à ce stade, la responsabilité de Scènes & Sorties qui est engagée, et ses conditions générales de vente qui s'appliquent.

Pour plus d'informations, consultez le site www.scenes-et-sorties.com



À tout moment, sur le site Scènes & Sorties, vous pouvez :

- vérifier l'activation de votre carte
- consulter le solde restant sur votre carte

5. Annulation de la réservation de votre Carte Scènes & Sorties

Après réservation sur le Guichet Unique, vous disposez de 10 jours pour vous rétracter. Pour annuler, rendez-vous sur la page Mes réservations, retrouvez votre dossier et cliquez sur la croix qui lui correspond. Votre dossier passe alors au statut Annulé, et votre quota Guichet Loisirs est rétabli.

Au-delà de ce délai de 10 jours, la carte est définitivement commandée et vous n'avez plus la possibilité d'annuler la commande.



Votre CE FT ORANGE

Mes réservations

Vacances Enfants

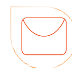
2 eléments trouvés.

Date réservation	Nom bénéficiaire	Titre prestation	Période	CE de rattachement au moment de la réservation	Numéro dossier	Statut dossier	Saison	Réclamations	
26/09/2013	Zoé GERGAUD-VEAU	ANGLAIS A DOLUS-D'OLERON		DO Ile de France	DVE201309-243085	réservé	Toussaint2013-VE	Réclamations	X
26/09/2013	Nina GERGAUD-VEAU	ANGLAIS A DOLUS-D'OLERON		DO Ile de France	DVE201309-243083	réservé	Toussaint2013-VE	Réclamations	

6. Contacts et réclamations


Pour la commande de la carte, vous pouvez contacter votre CE-Retraités au **0810 007 221**


retraites.guichetloisirs@ccues-ft.fr


Gestionnaire pour le compte des CE
ASC / Accueil ouvrants-droit
TSA 10003
41965 Blois Cedex 09


Pour toute autre question (activation de la carte, commandes de places), contactez le prestataire Scènes & Sorties au **0 969 324 314** [N° cristal – appel non surtaxé]


Consultez la FAQ du site Internet Scènes & Sorties